

Gabarit

Plan d'action pour une saine gestion des matières résiduelles (PGMR)

Le présent outil vise à donner des repères aux ICI du programme ICI on recycle + qui souhaitent élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour bien gérer leurs matières résiduelles. Les éléments qu'il contient sont proposés à titre indicatifs et peuvent bien sûr être adaptés aux réalités de leur organisation.

1. Portée

Cette partie est essentielle pour permettre à l'organisation d'effectuer une réflexion sur la nécessité et l'importance de mettre en place une démarche GMR

- a) Pourquoi une démarche GMR ?
 - Quelques exemples de raisons pour la mise en place d'une démarche :
 - Réduire les coûts de GMR
 - Amorcer une transition vers des pratiques plus durables
 - Améliorer la réputation « verte » de l'entreprise
 - Impliquer les employés dans un projet mobilisateur

- b) Définir l'échelle du plan
 - Durée
 - Tout le personnel ou une partie des employés,
 - Les fournisseurs, partenaires, etc.

- c) Définit le niveau d'engagement
 - La direction
 - Les gestionnaires
 - L'ensemble du personnel

d) Définir les matières visées

- Peut comprendre toutes les matières ou cibler une matière en particulier (matière problématique notamment)

2. État des lieux

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on part...

a) Portrait de l'organisation

- Nombre d'employés,
- Secteur économique
- Activités de l'organisation qui génèrent des résidus
- Matières résiduelles générées

b) Rôles et responsabilités actuels liés à la GMR

- Identifier qui d'occupe des collectes de MR dans l'organisation, de quel décideur il dépend?
- Évaluer les coûts/bénéfices de la mise en œuvre de mesures en GMR
- Évaluer la disponibilité des ressources humaines et financières

c) Mesures existantes de Réduction à la source, Recyclage, Réemploi et Valorisation (3RV) pour :

Mesures par matière	Réduction à la source	Recyclage	Réemploi	Valorisation	ISÉ
Mat. recyclables					
Mat. valorisables					
Mat. organiques		• <i>Exemple</i>			
Mat. sous REP					
CRD					
RDD					
Autres					



d) Infrastructures existantes

- Bacs de recyclage et/ou de compostage, conteneurs, compacteurs
- Espaces dédiés à la récupération des matières
- Contrats de collecte privé / Collecte municipale
- Valorisation des résidus à l'interne
- Politique de don aux employés / à des organismes

e) Mesures d'information de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur la GMR

- Qui : Employés, fournisseurs, clients, partenaires, médias, grand public
- Comment : Conférence, kiosque, projection de films, production de pamphlets, relations de presse,... pour

3. Inventaire des matières générées

Pour savoir quelles mesures d'amélioration doit être implantée, il faut d'abord mesurer quelles matières sont générées, leurs quantités (caractérisation)

a) Méthodologie

- Identification du responsable de la caractérisation
- Période et durée de l'échantillonnage
- Identification du matériel nécessaire
- Identification d'un budget (location de balance, sous-traitance pour réaliser la caractérisation)
- Choix de l'échantillonnage (Matières problématiques, ou en abondance, espaces bureaux, usine, etc.)
- Identification de la provenance des matières échantillonnées
- Travail d'évaluation, de caractérisation et de prise de données
- Analyse des données

b) Type de caractérisation

- Audit visuel (appuyé par des photos, vidéo, etc.)
- Caractérisation générale (toutes matières)
- Caractérisation sommaire (une seule matière)
- Caractérisation détaillée (matières ou endroits particuliers)



c) Rapport de caractérisation

- Données collectées pour une période représentative des activités de l'organisation
- Annualisation des données
- Analyse statistique ou calcul de la performance
- Identification des enjeux/lacunes – résidus ultimes
- Identification des bonnes pratiques
- Recommandation pour remédier aux lacunes / renforcer les bonnes pratiques

4. Objectifs

Les objectifs doivent être simples, mesurables, atteignables, réalistes, et faisables dans un temps raisonnable (SMART)

a) Objectifs généraux

- Financiers
- Marketing
- De communication interne ou externe

b) Objectifs spécifiques

- Ils doivent être simples et réalistes
 - Quantitatifs : quantité, pourcentage, monétaires
 - Qualitatifs : mesurable par un sondage de satisfaction par exemple

c) Enjeux

- Organisationnels : manque de ressources humaines, manque de connaissances / quelles solutions (ressources externes : stagiaire, sous-traitant, formations, etc...),
- Financiers : manque de budget ? Revoir la portée du plan pour correspondre aux limites financière ou intégrer les principes de l'approvisionnement responsable, la réduction à la source, la synergie industrielle)
- Légaux : interdiction de stockage ou de collecte d'une matière par une réglementation
- Techniques : manque de lieux de stockage, de fournisseurs, de lieux de récupération



d) Priorités d'actions

- Priorité dans le temps, urgence de régler un enjeu de salubrité, de santé, répondre à une exigence d'un client, etc.

5. Plan d'action

Il faut ici identifier les mesures à mettre en place pour chaque matière générée dans l'organisation, ou pour les matières ayant été identifiées comme problématiques ou ayant un mode de gestion avec un potentiel d'amélioration dans l'exercice d'audit ou de caractérisation. Il est préférable de mettre peu d'actions et de les atteindre. Trop d'actions peuvent décourager les troupes par la montagne de travail que cela représente!

Mesures par matière	Réduction à la source	Recyclage	Réemploi	Valorisation	ISÉ
Mat. recyclables					
Mat. valorisables					
Mat. organiques		• <i>Exemple</i>			
Mat. sous REP					
CRD					
RDD					
Autres					

a) Répertoire des organisations locales utiles

Organisations	
▪ Régie ou MRC	▪ CLD
▪ Récupérateurs (CRD, RDD, matières REP, etc.)	▪ Synergie Québec
▪ OSBL (ressourceries, ...)	▪ RECYC-QUÉBEC, etc.



6. Mesures de suivi

Pour mettre en évidence les progrès parcourus et les dollars économisés sur une fréquence préétablie

- a) Indicateurs de performance : réduction de génération d'une matière en quantité ou en pourcentage
- b) Tableau de bord mensuel : suivi échéancier, budget et ressources
- c) Bilan - Établir une fréquence réaliste (annuelle ou au 2-3 an)
- d) Révision du plan pour bonifier la performance (par exemple : 2x par an)

7. Budget

Pour identifier les coûts de mise en œuvre de chaque initiative. Faire un budget annuel réaliste en fonction de la taille et de la capacité financière de l'organisation.

- a) Coûts (internes et externes) de mise en place par mesure
- b) Gains potentiels (dépenses évitées) par la mise en place d'initiative, si pertinent
- c) Aides financières disponibles

8. Échéancier

Mise en place des actions échelonnée sur un an, ou sur une échéance plus longue selon l'organisation. Un échéancier détaillé par mesure à implanter peut aussi être fait, indiquant le responsable de la mesure. Il déclinera chaque étape de réalisation

